

Dénomination : « Ville de Mons »

Siège social : B-7000 Mons – Hôtel de Ville de Mons – Grand-Place, 22

### Concours « Cavalcade de Jemappes » - Édition 2026

#### ANNEXE 2 - Déclaration concernant la gestion de vos données à caractère personnel.

#### **RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES**

La Ville de Mons, Hôtel de Ville, Grand-Place, 22, B-7000 Mons ; téléphone : 065/40.51.11 – e-mail : [directiongenerale@ville.mons.be](mailto:directiongenerale@ville.mons.be)

Coordonnées du service en charge des données

#### **Service Évènements**

**Rue du chanoine Puissant, 2 (5<sup>ème</sup> étage)**

**7000 Mons**

**@ : [evenements@ville.mons.be](mailto:evenements@ville.mons.be)**

**Tél : 065/40.52.78**

Coordonnées du délégué à la protection des données :

M. Virginien HORGE, délégué à la protection des données

Adresse pour l'envoi de toute correspondance : Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place, 22, B-7000 Mons

Téléphone : 065/40.51.28 – e-mail : DPO@ville.mons.be

#### **LES TRAITEMENTS DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Le respect de votre vie privée est une priorité pour la Ville de Mons.

Nous sommes conscients et attentifs à votre droit d'être informé(e) sur la manière dont seront traitées les données et les informations susceptibles de vous identifier personnellement, comme vos nom(s), prénom(s), adresse, date de naissance, numéro de téléphone, adresse e-mail, etc., que vous êtes susceptible de fournir à la Ville de Mons.

Vos données seront collectées et traitées en parfaite conformité avec les législations en vigueur, principalement le Règlement Général européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) et la Loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Le traitement de vos données se base sur votre formulaire de candidature (« contrat à exécuter »). Les données traitées seront celles apparaissant dans ledit formulaire et celles qui apparaîtront en cours de participation au concours relatif à la désignation de l'affiche officielle de l'édition 2026 de la « Cavalcade de Jemappes » (rectifications de certaines informations, photographies, etc.).

Les données personnelles recueillies sur le formulaire de candidature dans le cadre de l'édition 2026 de la « Cavalcade de Jemappes » sont enregistrées dans un fichier informatisé et/ou un registre sécurisé spécifiquement prévu à cet effet par la Ville de Mons en sa qualité d'organisateur de l'évènement ci-avant visé, et ce aux fins d'organisation, de communication et de promotion de l'événement dont question.

Les données à caractère personnel sont utilisées pour assurer la bonne organisation, la communication et la promotion de l'édition 2026 de la « Cavalcade de Jemappes » ainsi que pour l'organisation d'activités liées et d'événements, conformément aux droits et obligations établis dans le cadre de la fiche de candidature complétée par chaque participant ainsi que son(ses) représentant(s) légal(légaux).

Lorsque vos données ne seront plus considérées par la Ville de Mons comme étant nécessaires à l'organisation d'activités liées mais aussi d'événements ou de communications ultérieures relativement à la « Cavalcade de Jemappes », vos données seront automatiquement effacées. En vue de conservation à but historique, certaines images pourraient être archivées afin de maintenir la mémoire de l'évènement pour les générations futures.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant, en obtenir une copie, les faire rectifier ou les supprimer en contactant M. Ludovic Vanrechem, service Évènements ; dont les coordonnées sont reprises sous le titre « Responsable du traitement de vos données » de la présente annexe. Dans le cas d'une suppression de données nécessaires pour la bonne exécution du concours, fournies initialement en vertu du formulaire de candidature, et que ladite demande de suppression intervient avant que l'évènement n'ait eu lieu, cela signifie également le retrait de la candidature ou l'arrêt de la participation au concours.

Si, dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous avez une série de questions générales ou une plainte à formuler contre une décision prise dans le cadre de vos demandes par le Responsable de traitement et après être passé par le Délégué à la Protection des Données, vous pouvez contacter l'Autorité de la Protection des Données (onglet « Agir ») :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen>

## **DÉCLARATION DE CONSENTEMENT**

Je soussigné(e) .....  
(nom et prénom du participant au concours) ;

A pris connaissances des modalités relatives à la gestion des données personnelles dans le cadre de l'organisation du concours relatif à la désignation de l'affiche officielle de l'édition 2026 de « la Cavalcade de Jemappes » ;

Est au courant que mes données personnelles recueillies dans le cadre de l'édition 2026 de « la Cavalcade de Jemappes » pourront être traitées par la Ville de Mons et tout autre organisateur du même évènement dans le cadre de l'organisation dudit évènement ou encore à la valorisation, à la demande de la Ville de Mons, du patrimoine historique, culturel et artistique de Mons, aux termes précisés ci-avant.

Prend note que je pourrai exercer mon droit d'accès, de rectification et d'effacement auprès du service Évènements, rue du chanoine Puissant, 2 (5<sup>ème</sup> étage), 7000 Mons, M. Ludovic Vanrechem, [evenements@ville.mons.be](mailto:evenements@ville.mons.be) (cf. coordonnées ci-avant).

Fait à ..... , le .....

**Signature du participant/de la participante**

.....

**Signature de la (des) personnes disposant de l'autorité parentale sur le participant / la participante**

.....